

PRECISION SUR L'EMPREINTE GENETIQUE 2007: L'empreinte génétique est constituée de la combinaison allélique de 16 locus microsatellites polymorphes appartenant au panel ISAG 2006 : AHT121, AHT137, AHT171, AHTk211, AHTk253, Amelogenin, CXX279, FH2054, FH2848, INRA21, INU055, REN105L03, REN169D01, REN169O18, REN247M23, REN64E19. A chaque locus microsatellite, le chien possède deux allèles symbolisés par une lettre (de A à Z). La présence éventuelle du symbole (- -) indique que ce marqueur n'est pas amplifiable ou analysable chez ce chien (ce phénomène se produit parfois dans certaines races ou pour certains chiens; les autres marqueurs fournissent néanmoins suffisamment d'informations pour identifier le chien). La probabilité d'obtenir des empreintes génétiques différentes pour des individus pris au hasard dans la population est supérieure à 99% (à l'exception des vrais jumeaux pour lesquels les empreintes génétiques sont identiques). La comparaison des deux empreintes génétiques établies indépendamment permet de vérifier l'identité génétique d'un chien. La comparaison des empreintes génétiques entre des reproducteurs et des chiots permet de vérifier les parentés.

FIABILITE DE L'EMPREINTE GENETIQUE : La probabilité de caractériser correctement les deux allèles de chacun des 16 locus microsatellites est supérieure à 99%.

EMPREINTE GENETIQUE ET VERIFICATION DE PARENTE : Le présent certificat de parenté est valable en association avec les certificats d'identité génétique des parents du chiot.

L'empreinte génétique d'un chien correspond à la combinaison allélique de marqueurs génétiques appartenant au panel ISAG 2006 (voir le certificat d'identité génétique de chaque chien). A chaque marqueur génétique, le chien possède deux allèles symbolisés par une lettre (de A à Z) : un allèle est transmis par la mère, l'autre allèle est transmis par le père.

La parenté est vérifiée si la totalité des marqueurs génétiques du chiot sont compatibles avec ceux des parents pour chaque marqueur, un allèle du chiot doit être présent chez la mère, l'autre allèle doit être présent chez le père. **La parenté est exclue si l'incompatibilité entre les parents et le chiot concerne plus de deux marqueurs génétiques.** L'incompatibilité d'un à deux marqueurs peut être due à un évènement rare de mutation et ne permet pas d'exclure la parenté.

CERTIFICAT DE PARENTE

(PARENTAGE CERTIFICATE)

Mr Jimmy LECLERCQ
 80 rue des Hauts Champs
 76230 QUINCAMPOIX
 FRANCE

D N A

	Nom	Identification (puce ou tatouage)	N° de prélèvement	Probabilité de maternité ou de paternité
chiot	Unix	2 CWD 670	128044	-
mère	Jaïna	SFD 357	128090	99 %
père	Nelson	VSR 719	128084	99 %

La chienne **Jaïna** ne peut pas être exclue en tant que génitrice du chiot **Unix**.
 (la probabilité de maternité est de 99 %).

Le chien **Nelson** ne peut pas être exclu en tant que géniteur du chiot **Unix**.
 (la probabilité de paternité est de 99 %).

Le chiot **Unix** est le descendant de la femelle **Jaïna** et du mâle **Nelson** avec une probabilité de parenté de 99 %.

Certificat établi le 29/08/07 par :

Dr Delphine DELATTRE
 Docteur en génétique



EMPREINTE GENETIQUE ET VERIFICATION DE PARENTE

Le présent certificat de parenté est valable en association avec les certificats d'identité génétique des parents et du chiot.

L'empreinte génétique d'un chien correspond à la combinaison allélique de marqueurs génétiques appartenant au panel ISAG 2006 (voir le certificat d'identité génétique de chaque chien). A chaque marqueur génétique, le chien possède deux allèles symbolisés par une lettre (de A à Z): un allèle est transmis par la mère, l'autre allèle est transmis par le père.

La parenté est vérifiée si la totalité des marqueurs génétiques du chiot sont compatibles avec ceux des parents: pour chaque marqueur, un allèle du chiot doit être présent chez la mère, l'autre allèle doit être présent chez le père. La parenté est exclue si l'incompatibilité entre les parents et le chiot concerne plus de deux marqueurs génétiques. L'incompatibilité d'un à deux marqueurs peut être due à un événement rare de mutation et ne permet pas d'exclure la parenté.

GENETIC PROFILE AND PARENTAGE VERIFICATION

The present parentage certificate is valid with genetic certificates of puppy and parents.

The dog genetic profile corresponds to an allelic combination of microsatellites markers of the ISAG 2006 panel (see the genetic identity certificate of each dog). To each genetic marker, the dog presents two alleles, symbolized by a letter (from A to Z): one allele is transmitted by the mother, and the other one by the father.

The parentage is verified if all genetic markers of the puppy are compatible with those of the parents: for each marker, one allele of the puppy must be present in the mother's genetic profile, the other one must be present in the father's genetic profile. A parentage is excluded if more than two markers are not compatible between the puppy and the parents. The incompatibility of one to two markers is possibly due to a rare mutation event and is not sufficient for excluding parentage.

